### Vos obligations

La souscription d'un contrat d'assurance habitation est obligatoire car il garantit les risques de dommages que vous subirez ou vous causerez à l'occasion d'un sinistre. Sans assurance, les dommages causés sur vos biens que vous soyez ou non responsable du sinistre ne vous seraient pas remboursés.

Chaque année vous devez nous transmettre l'attestation d'assurance habitation.

# Alcéane

444 avenue du Bois au Coo CS 77006 76080 Le Havre cedex

Alceane.fr



# Comment déposer votre attestation d'assurance habitation en ligne ?



Alcéane

# COMMENT DÉPOSER

### mon attestation d'assurance?

Connectez-vous à votre compte locataire avec votre identifiant (numéro de contrat) et votre mot de passe transmis par Alcéane.



En cas d'oubli de votre mot de passe, cliquez sur **Mot de passe oublié** pour le recevoir par SMS ou par mail.

#### **ÉTAPE 1**

Sur la page d'accueil, cliquez sur Mon assurance, puis sur Accéder à mon espace assurance.



**ÉTAPE 2** 

Cliquez sur **Déposer mon attestation.** 



#### ÉTAPE 3

Indiquez un mail ou un numéro de portable pour suivre le dépôt et l'enregistrement de votre attestation.



Ajoutez votre attestation au format PDF ou image JPEG.

Si le document n'a pu être traité automatiquement, vous serez invité à compléter les informations manuellement (date et nom de l'assureur).





#### **ÉTAPE 5**

Recevez par sms ou mail une notification de dépôt et d'enregistrement.

## JE DISPOSE

# d'autres fonctionnalités...



#### **MA SITUATION**

Sur l'écran d'accueil, vous connaissez la validité de votre attestation en cours et la conformité de la nouvelle attestation déposée.



#### HISTORIQUE DE MES ÉCHANGES

Vous pouvez suivre les étapes de traitement de votre nouvelle attestation.



Si votre attestation n'est pas conforme\*, vous serez informé par sms ou mail et sur la page d'accueil de votre espace assurance.

\* problème de lisibilité, mauvais document transmis ou date incorrecte.